



VILLE de LOUDEAC

**DEBAT D'ORIENTATIONS
BUDGETAIRES 2023**

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2023

SOMMAIRE

- 1 – Cadre général
- 2 – Contexte économique et financier pour 2023
- 3 – Mesure de la Loi de Finances 2023 pour les Collectivités
- 4 – Prospective et orientations proposées

1 – Cadre général

Le DOB est la 1^{ère} étape du cycle budgétaire de la Ville.

La tenue du débat d'orientations budgétaires est une obligation légale conformément à l'Article L.2312 du Code des Collectivités Territoriales.

Il doit avoir lieu dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, dans une séance distincte.

Ses objectifs sont :

- Présenter la situation financière actuelle de la Ville :
 - Contexte économique et financier,
 - Contraintes à prendre en compte pour le budget à venir.

- Débattre des orientations données aux budgets annuels et suivants :
 - Engagements pluriannuels envisagés,
 - Evolutions et caractéristiques de la dette de la Ville.

Une délibération acte la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires. Cependant, elle n'a pas de caractère décisionnel.

Budget primitif Ville : synthèse pour mémoire : investissement et fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total 2022	Chapitre	Recettes	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total 2022
OO1	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 838 916,09	1 838 916,09	10	Dotations, fonds divers et réserves		2 049 000,00	2 049 000,00
O20	Dépenses imprévues		44 999,91	44 999,91	13	Subventions d'investissements reçues	626 800,00	522 909,00	1 149 709,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		90 000,00	90 000,00	16	Emprunts et dettes assimilées		1 177 254,00	1 177 254,00
16	Emprunts et dettes assimilées		1 673 150,00	1 673 150,00	27	Autres immobilisations corporelles		1 000,00	1 000,00
20	Immobilisations corporelles	60 906,00	167 481,00	228 387,00	O24	Produits de cessions d'immobilisations		120 500,00	120 500,00
204	Subventions d'équipement versées	16 205,00	476 500,00	492 705,00					
21	Immobilisations corporelles	153 860,00	737 335,00	891 195,00					
23	Immobilisations en cours	444 185,00	1 198 525,00	1 642 710,00					
27	Autres immobilisations financières		1 000,00	1 000,00					
Total des dépenses réelles		675 156,00	6 227 907,00	6 903 063,00	Total des recettes réelles		626 800,00	3 870 663,00	4 497 463,00
O40	Opérations d'ordre de transfert entre section		422 520	422 520	O21	Virement de la section de fonctionnement		1 500 000,00	1 500 000,00
O41	Opérations patrimoniales		559 450,00	559 450,00	O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 328 120,00	1 328 120,00
					O41	Opérations patrimoniales		559 450,00	559 450,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	981 970,00	981 970,00	Total des recettes d'ordre		0,00	3 387 570,00	3 387 570,00
Total des dépenses d'investissement		675 156,00	7 209 877,00	7 885 033,00	Total des recettes d'investissement		626 800,00	7 258 233,00	7 885 033,00

Chapitre	Dépenses	Propositions nouvelles 2022 en €	Chapitre	Recettes	Propositions nouvelles 2022 en €
O11	Charges à caractère général	3 374 450,00	OO2	Excédent reporté de la section de fonctionnement	1 049 831,29
O12	Charges de personnel et frais assimilés	6 195 630,00	O13	Atténuation de charges	120 700,00
O14	Atténuations de produits	434 600,00	70	Produits des services du domaine et ventes diverses	906 500,00
O22	Dépenses imprévues	73 145,00	73	Impôts et taxes	9 485 583,00
65	Autres charges de gestion courante	1 281 820,00	74	Dotations et participations	2 343 070,71
66	Charges financières	224 600,00	75	Autres produits de gestion courante	111 000,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	76	Produit financiers	180,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	42 020,00	77-78	Produits exceptionnels- reprise sur provisions	30 000,00
Total des dépenses réelles		11 641 265,00	Total des recettes réelles		14 046 865,00
O23	Virement à la section d'investissement	1 500 000,00	O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	422 520,00
O42	Opérations d'ordre entre sections	1 328 120,00			
Total des dépenses d'ordre		2 828 120,00	Total des recettes d'ordre		422 520,00
Total des dépenses de fonctionnement		14 469 385,00	Total des recettes de fonctionnement		14 469 385,00

2 – Contexte économique et financier pour 2023

2.1 - Economie mondiale

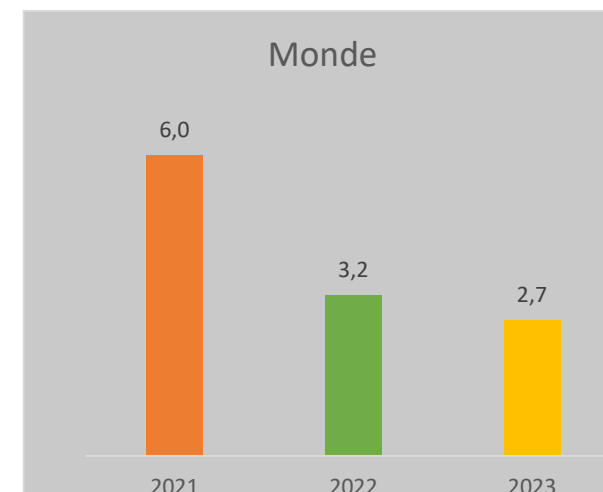
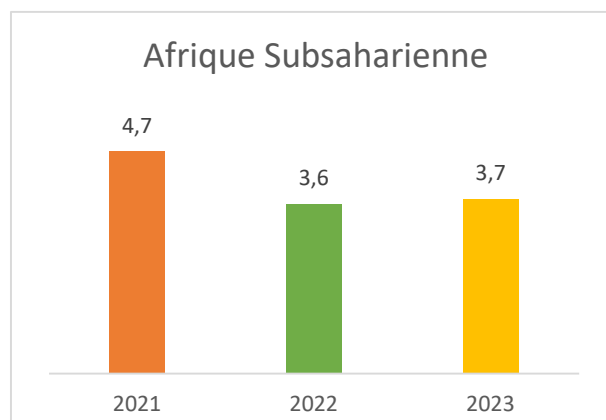
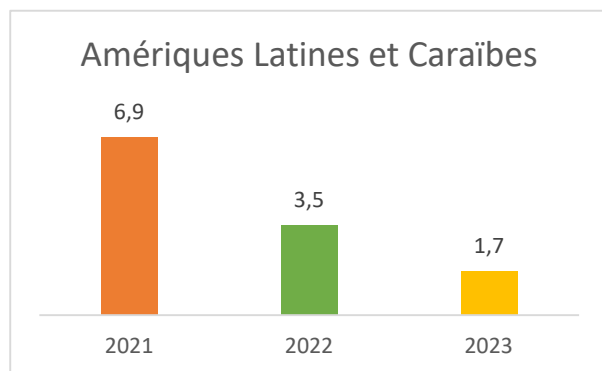
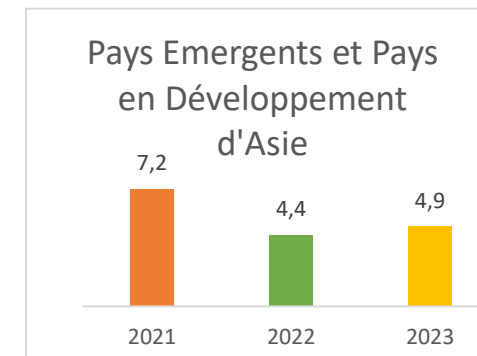
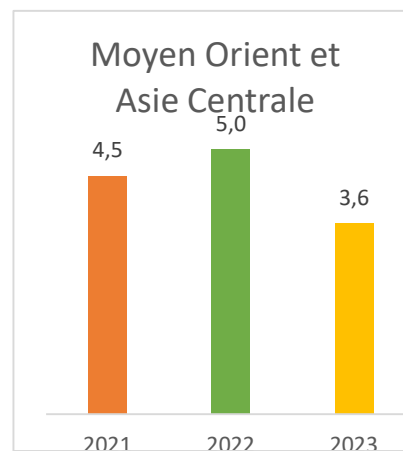
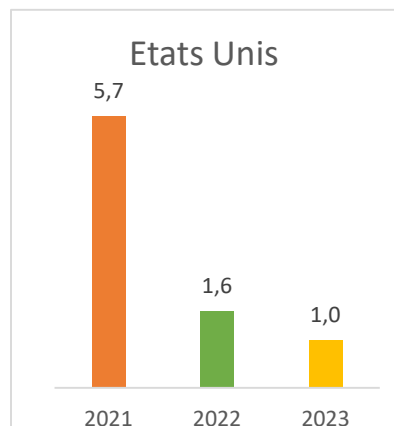
- L'économie mondiale, toujours affectée par la crise du Covid 19 subit désormais les conséquences en chaîne de la guerre en Ukraine :
 - Raréfaction des produits énergétiques : hausse des prix répercutée sur la plupart des secteurs,
 - Hausse des prix alimentaires,
 - Risques amplifiés par le resserrement des politiques monétaires (relèvement des taux de la Réserve fédérale américaine et BCE notamment...)

- Prévission du Fonds monétaires international (FMI) :
 - « Des pays représentant environ un tiers de l'économie mondiale [devraient] enregistrer une contraction de leur activité économique en 2022 ou 2023 »,
 - « l'inflation mondiale devrait culminer à 9.5 % [en 2022] avant de redescendre à 4,1 % d'ici à 2024 »

Citations : FMI, Perspectives de l'Economie mondiale, oct 2022

Economie mondiale

Projections mondiales du PIB (produit intérieur brut) en %

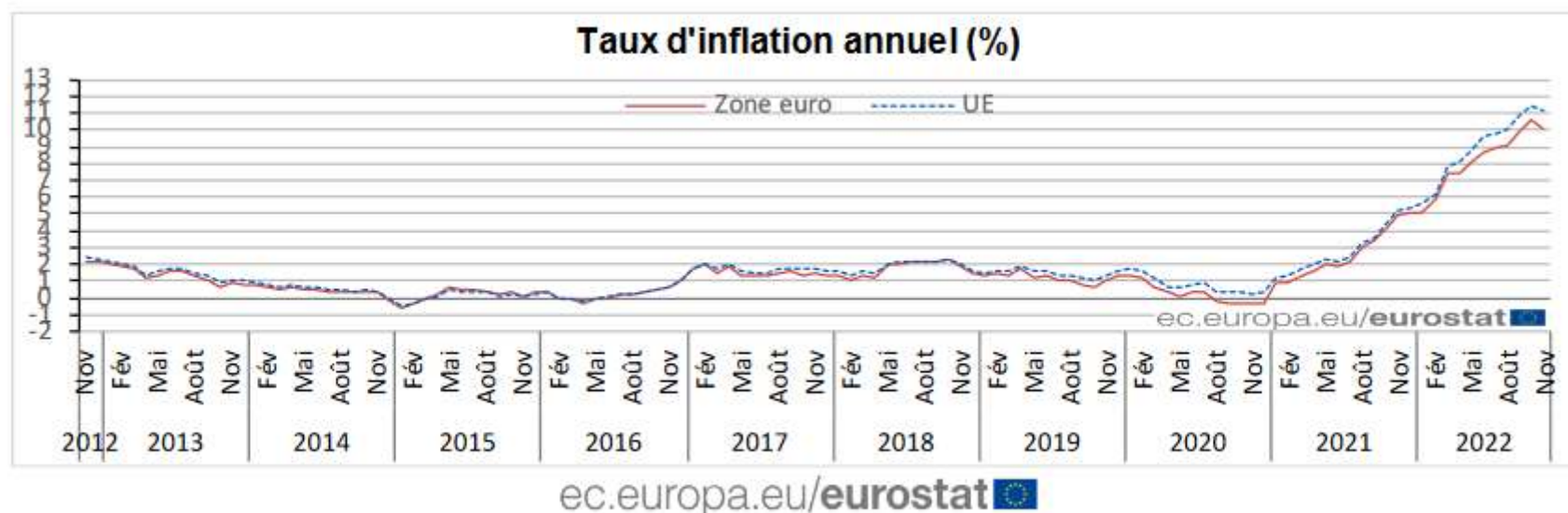


Source : FMI, Perspective de l'économie mondiale, octobre 2022

2.2. Economie de la zone Euro

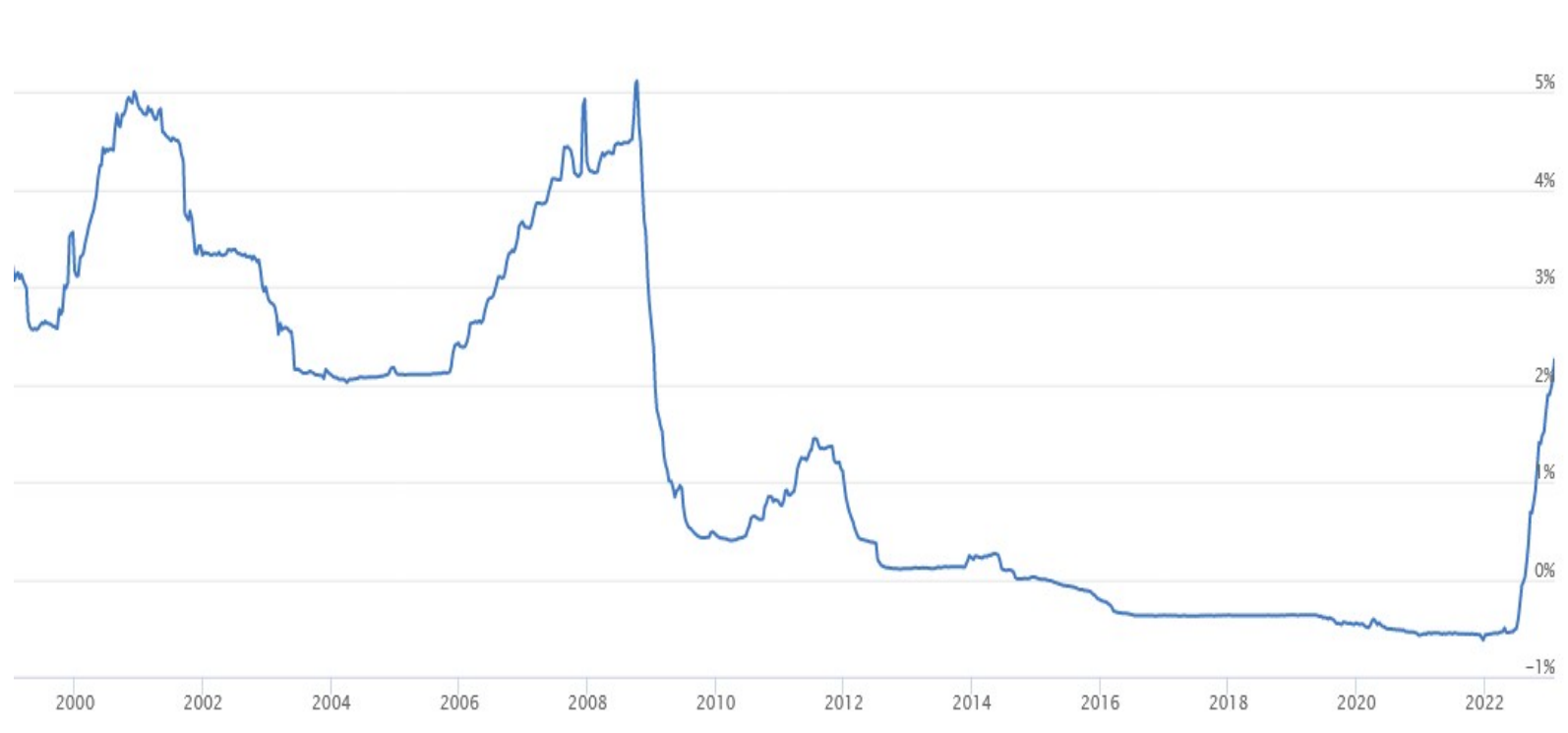
Le taux d'inflation annuel de la zone euro s'est établi à 10,1% en novembre 2022, contre 10,6% en octobre. Un an auparavant, il était de 4,9%. Le taux d'inflation annuel de l'Union européenne s'est établi à 11,1% en novembre 2022, contre 11,5% en octobre.

En novembre les plus fortes contributions au taux d'inflation annuel de la zone euro provenaient de l'énergie (+3,82 points de pourcentage, pp), suivie de l'alimentation, alcool & tabac (+2,84 pp), des services (+1,76 pp) et des biens industriels hors énergie (+1,63 pp).



Source : Données Eurostat ([HTTPS : //ec.europa.eu/eurostat](https://ec.europa.eu/eurostat)) 5 décembre 2022

Evolution des taux d'intérêts des opérations principales de refinancement : principal taux directeur de la BCE



Source : euribor-rates.eu/fr/graphiques-euribor

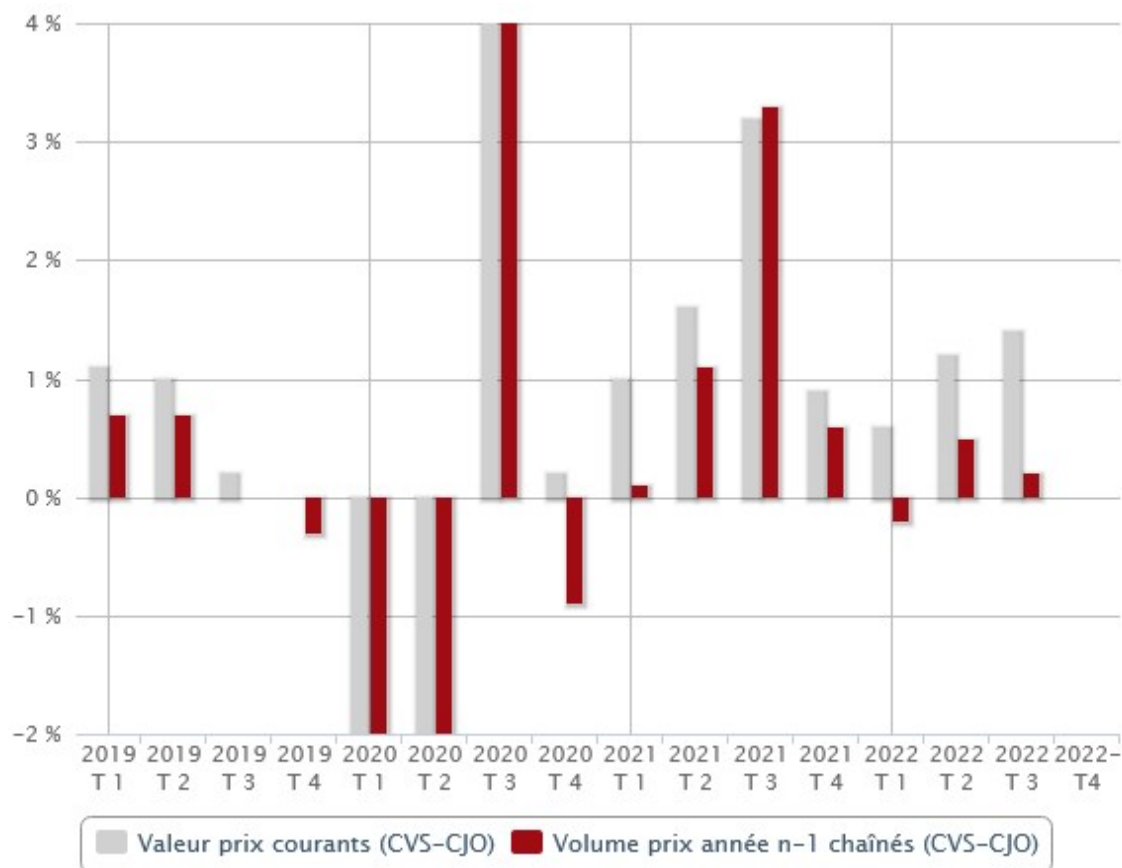
La Banque Centrale Européenne (BCE) a relevé ses taux directeurs, pour la première fois depuis 2013 à un rythme inédit (+2% en un semestre)

Cette décision renchérit le coût des emprunts nouveaux (taux fixes) et actuels (taux variables basés sur le taux interbancaire).

La Ville détient 97.3% de sa dette à taux fixe et 2.7% de sa dette à taux variable. L'impact des variations de taux sera moindre pour la Ville. Cependant, il faudra être très vigilant dans le choix des prochains emprunts.

2.3 - Economie française

Croissance du PIB en France



Source INSEE

En 2020 le PIB a plongé à -7.8% suite aux confinements avec arrêt ou ralentissement de pratiquement toute activité.

En 2021, le rebond d'activité a fait croître le PIB de 6.8%, restant à -1% par rapport à 2019.

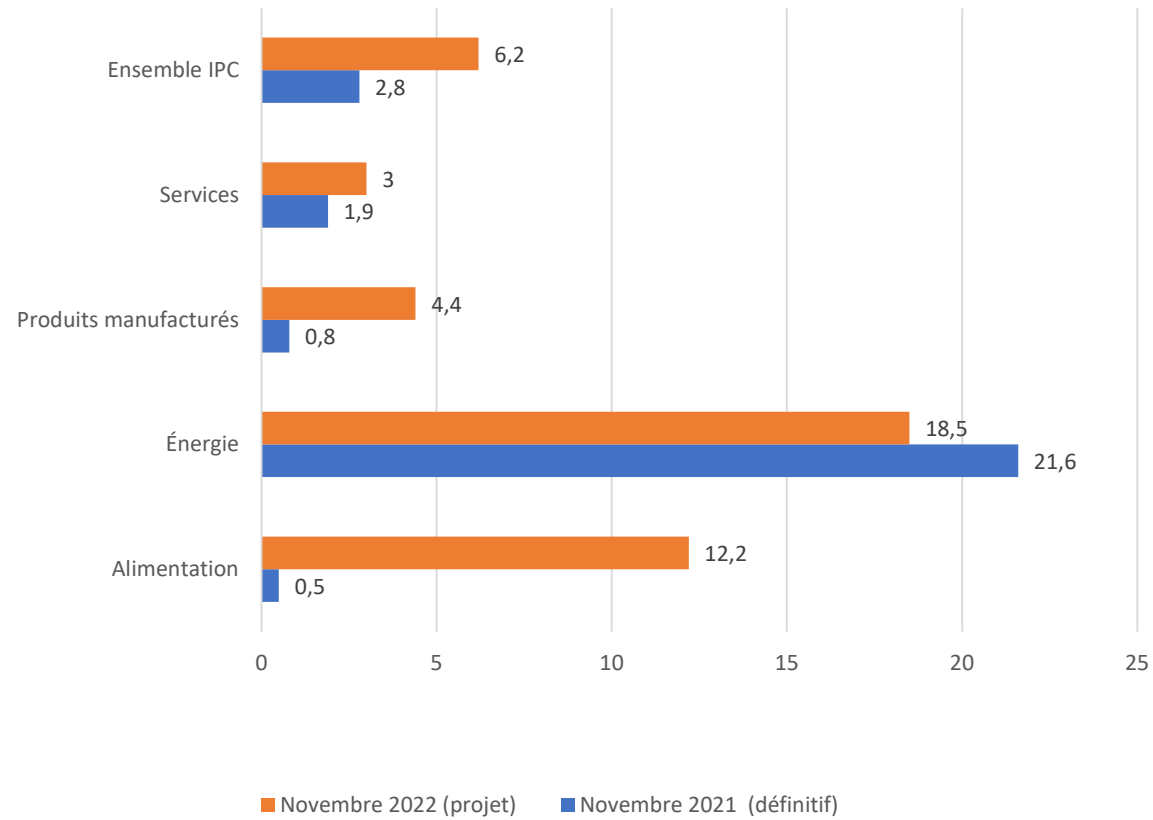
L'INSEE prévoit une légère baisse du PIB pour le dernier trimestre 2022 (-0.2%). Principalement du fait du prix de l'énergie qui fait diminuer de nombreuses activités pour réduire leurs coûts, amplifié par la moindre production de nos centrales nucléaires, ce qui nous fait passer d'exportateur d'électricité à importateur d'électricité et de gaz au pire moment de l'année. Avec cette prévision, le PIB annuel devrait augmenter de 2.5%.

Le PIB trimestriel devrait ensuite repartir en légère hausse en 2023 avec +0.1% au T1 et +0.3% au T2.

PIB "réel" (Valeur /Prix Courants) intègre croissance et inflation.

PIB "net" (Volume /Prix Chaînés) hors inflation, mesure la croissance réelle.

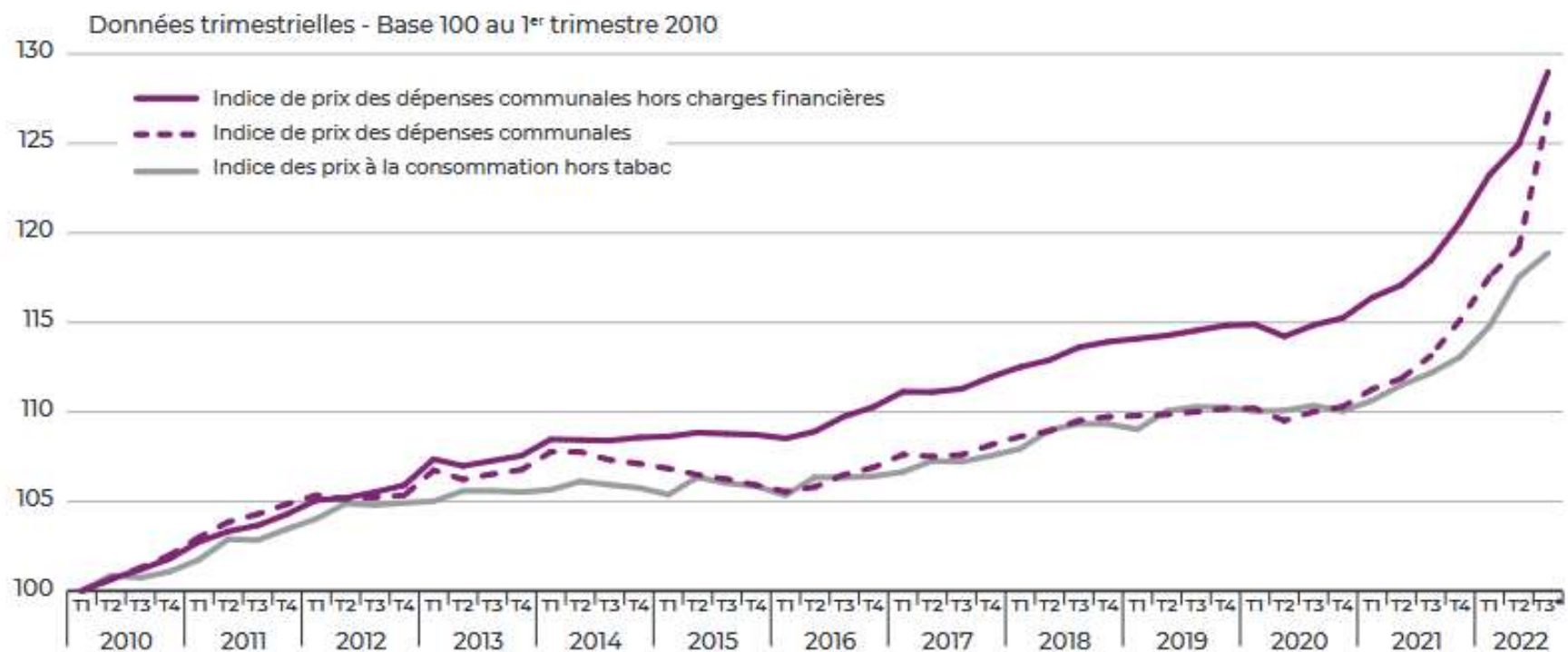
Indice des prix à la consommation (IPC) en %



L'inflation en France (6.2 % en novembre) reste inférieure au reste de la zone Euro, mais sa répartition par secteurs est très inégale.

Source : INSEE

Indice de prix des dépenses communales



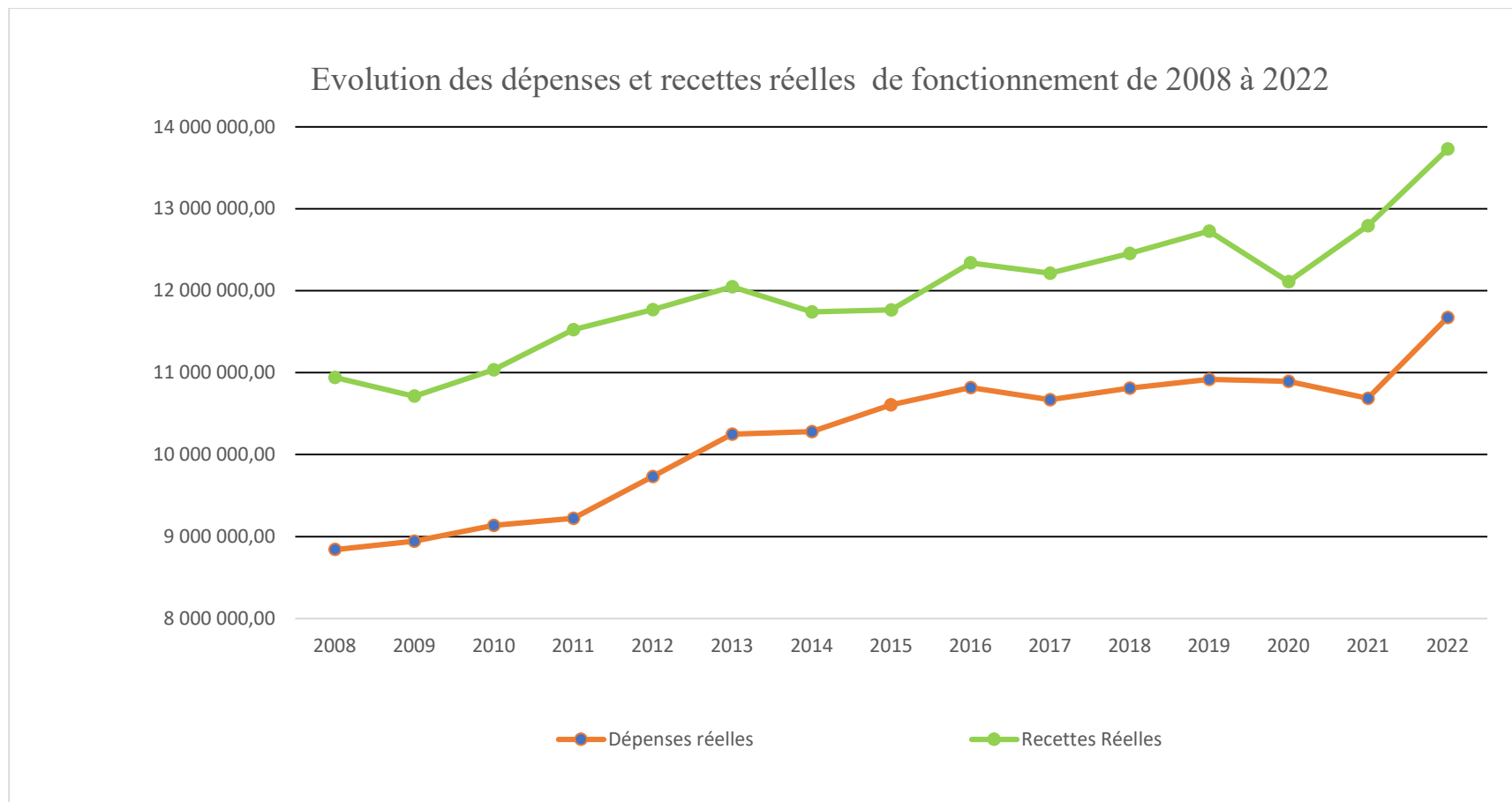
Source : La banque postale/Association des Maires de France, Indice des dépenses communales n° 17, novembre 2022

Les dépenses spécifiques aux Collectivités augmentent plus rapidement que l'inflation.

Principaux effets en 2022 :

- Revalorisation du point d'indice de la Fonction Publique (3.5 % en juillet 2022)
- Forte hausse des indices de coûts de construction, d'assurances...

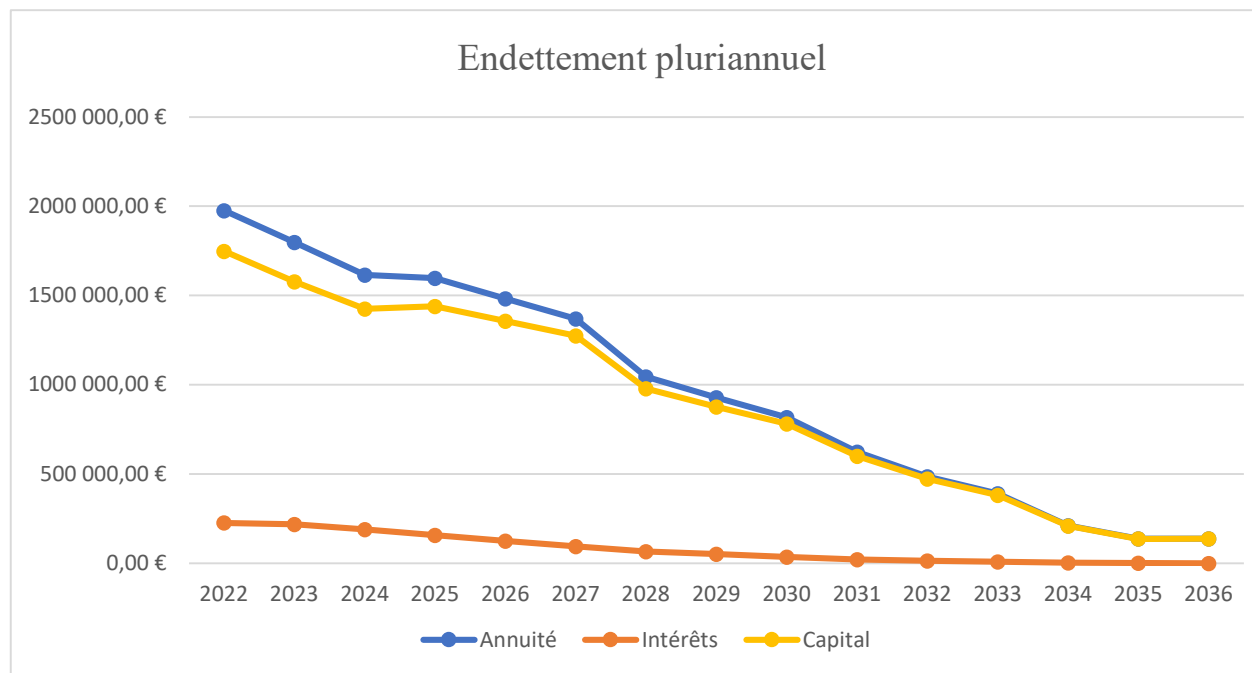
2.4 - Situation Ville de Loudéac



Ce graphique présente l'évolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement depuis 2008. Les dépenses et recettes évoluent régulièrement.

Évolution de la rémunération du personnel

POUR INFORMATION	
Rémunérations 2022 (hors cotisations sociales) en €	
Rémunération principale du personnel titulaire	2 955 456
NBI SFT et indemnité de résidence	65 988
Indemnité inflation du personnel titulaire	11 600
Autres indemnités	630 367
Rémunération du personnel non titulaire	446 737
Indemnité inflation du personnel non titulaire	1 900
Autres indemnités	67 136
Rémunérations des apprentis	63 336
Indemnité inflation des apprentis	600
Effectifs au 31 décembre 2022	
Fonctionnaires (Titulaires et stagiaires)	144 soit 135.79 ETP
Contractuels sur emploi permanent	11 dont 11 ETP
Apprentis	8



Ce graphique représente l'extinction de la dette en tenant compte de l'emprunt de 1 000 000 réalisés fin décembre 2022.
L'emprunt concernant le lotissement n'est pas inclus.

3 – Mesures de la Loi de finances (LF 2023) pour les collectivités

Cadrage de la Loi de finances 2023

La loi de programmation des finances publiques (LPFP, 2022-2027) prévoit une réduction du déficit et de la dette par rapport au PIB /

- Déficit 2023 = 5 % du PIB (identique à 2022), prévision de la LPFP : 2.9 % en 2027.
- Dette 2023 = 111.5 % du PIB (114 % en 2022), prévision de la LPFP : 110,9 % en 2027.

La LPFP prévoit des réductions de dépenses des administrations, pas de recettes nouvelles :

Nouvelles baisses d'impôts, notamment ceux dits « de production » : la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) perçue par le Département et la Communauté, est supprimée totalement.

La LPFP prévoit une moindre dépense publique de – 0.6 % en 2023 en volume (soit après prise en compte de l'inflation).

Même modérée, la prévision de croissance du PIB de 1,0 % pour 2023 est jugée « un peu élevée » selon le Haut Conseil des Finances Publiques.

L'inflation prévisionnelle pour 2023 est attendue à 4.3 % selon le Gouvernement.

La DGF des Communes et EPCI augmente de +320 M€ au niveau national, principales les dotations de solidarité rurale et urbaine (DSR/DSU).

La revalorisation des bases fiscales des habitations est indexée sur l'inflation de l'année précédente par effet de la loi ; l'inflation élevée de 2022 va donc impacter ces bases, hors de toute décision municipale :

- Revalorisation 2022 pour mémoire : + 3.4 %
- Revalorisation attendue en 2023 : + 7.1 %
- Cette revalorisation aura des effets sur la taxe foncière et la taxe d'habitation (résidences secondaires) des ménages. Il n'y aura aucun effet sur la fiscalité des entreprises.

La révision des bases (valeurs locatives), à partir de leur situation réelle au lieu d'un coefficient national, est repoussée de 2 ans soit :

- 2025 pour les entreprises,
- 2028 pour les habitations.

Mécanisme dit « filets de sécurité » :

- Eligibilité des communes :
 - Baisse d'épargne brute au-delà de 15 % : à confirmer au compte administratif 2023 ;
 - Potentiel fiscal ou financier < double de la moyenne de strate
- Aide attendue
 - 50 % de {dépenses d'énergie 2022-2023 – 50 % des recettes réelles de fonctionnement 2022-2023}
- Versement en 2024, acompte possible si demandé avant le 30 novembre 2023.

La situation de la ville sera étudiée en fonction de sa situation définitive (compte administratif et fiche DGF).

4 – Prospective et orientations proposées

4.1 - Hypothèses prospectives principales en recettes : hypothèse très prudente

Recettes de fonctionnement

- Pas d'évolution des taux d'imposition
- Bases des impôts locaux : variation prudente : revalorisation par effet de la Loi : + 7.1 % en 2023 puis égale à l'inflation prévisionnelle 2024-2026
- Dotations : évolution estimée à environ 1 %
- Fiscalité sans décision locale : hypothèse 2023 égale à la moyenne 2018-2022 pour tenir compte des hausses récentes sans les considérer comme pérennes notamment pour les droits de mutation évalués à 300 000 € et la TCFE estimée à 306 000.
- Fonds d'aide (« filets de sécurité ») pas intégré tant que l'éligibilité n'est pas assurée.

Financement de l'investissement :

- Les subventions ont été estimées à 15 % du montant des travaux.
- Le FCTVA a été calculée sur 80 % de dépenses éligibles.

4.2 - Hypothèses prospectives principales en dépenses

- Les charges à caractère général (chapitre 011) ont été revalorisées d'environ 1 %. Cette hypothèse ne s'applique pas aux coûts subis : énergie, actualisations contractuelles,
Les dépenses d'électricité initialement prévues avec une hausse de 100 % seront moindre du fait de la modification de l'éclairage public.
- Les charges de personnel tiennent compte pour 2023 :
 - de l'augmentation de la valeur du SMIC
 - d'une augmentation estimée de 3.5 % de la valeur du point d'indice à compter du 1^{er} juillet,
 - de l'embauche de 22 personnes pour la réalisation du recensement de la population sur janvier et février ;
 - d'une année complète pour la délivrance des tickets restaurant
 - des évolutions de carrière.

Ces évolutions entraînent une augmentation de 5.9 % par rapport à 2022.

- Le chapitre 65 « charges de gestion courante » prend en compte
 - l'augmentation de 6.3 % annoncée pour la contribution au SDISS
 - la stabilité du montant des subventions versées aux associations et écoles

4.3 - Le plan pluriannuel d'investissement (€)

Investissement	2023	2024	2025	2026
Opérations d'équipement	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 700 000
Fonds de concours	215 000	255 000	140 000	140 000
Nouveaux projets	1 900 000	900 000	700 000	0
TOTAL	3 715 000	2 755 000	2 440 000	1 840 000

4.4 - Perspectives d'investissements pour 2023

LIBELLE	Engagés 2022	Nouveaux montants	BP 2023
Fond de concours LCBC - Vélodrome - Travaux réseaux eaux usées 2023		247 000 €	247 000 €
Acquisition friches rue de Moncontour à LCBC 4/7		76 575 €	76 575 €
Réaménagement intérieur partiel du RDC de la médiathèque 244 m ² y compris agencement et signalétique	107 400 €	232 194 €	339 594 €
Extension et restructuration des vestiaires du terrain d'honneur - Honoraires et travaux	223 944 €	334 982 €	558 926 €
Construction d'un pumptrack 240 ml		153 254 €	153 254 €
Etude de rénovation et d'automatisation de l'organe de régulation de l'étang + dossier d'autorisation de vidange totale + faisabilité d'un désenvasement et provision pour travaux		584 000 €	584 000 €
Etude pré-opérationnelle - Quartier de la Gare -	90 570 €		90 570 €
Réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier et Energétique (SDIE)		246 000 €	246 000 €
Programme 2022 - Effacement BT/EP/TEL rue Louis Lavergne -	94 208 €		94 208 €
Programme 2023 - Rénovation Eclairage public - Rue Lesage		68 887 €	68 887 €
Extension du réseau rue du Dr Plesse 220 ml - Création d'un réseau rue Pierre Loti 420 ml - Dévoisement du réseau parcelle AB 353 - 3 rue du Tiernez 130 ml		303 323 €	303 323 €
Rénovation des ponts cadre au lieux-Ditentre La Petite Ville Audrain et Les Bots + têtes du pont "Les Iles" en limite avec Trévé		60 000 €	60 000 €
Programme Voirie Urbaine 2022-2023 et voirie rurale 2023	154 599 €	378 857 €	533 456 €

A ces travaux et montants viennent s'ajouter les différentes acquisitions (mobilier, matériels informatiques, véhicules..), les autres travaux réguliers réalisés dans les différents bâtiments (scolaires....).

4.5 – Incidences sur la prospective – données globales

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Produit fiscal strict	5 220 329	5 371 961	5 559 489	5 760 552	4 974 487	5 179 786	5 517 390	5 727 206	5 923 328	6 084 154
Autres impôts et taxes	4 295 168	4 336 255	4 313 065	4 139 507	4 365 672	4 703 587	4 781 653	4 492 368	4 492 585	4 492 769
Dotations et participations	1 547 727	1 526 871	1 496 136	1 420 489	2 373 812	2 414 489	2 419 868	2 445 679	2 478 925	2 511 144
Autres produits fct courant	1 112 354	1 263 762	1 145 852	811 235	1 120 828	1 394 242	1 344 000	1 541 500	1 569 744	1 577 505
Produits exceptionnels larges	19 470	9 893	58 222	22 175	94 455	22 818	10 100	10 100	10 100	10 100
Produits de Fonctionnement	12 195 049	12 508 742	12 572 763	12 153 959	12 929 254	13 714 923	14 073 011	14 216 853	14 474 682	14 675 671
Ev^ominomiale Charges fct courant strictes	0,3%	1,0%	0,5%	-0,8%	0,6%	7,9%	6,0%	0,1%	1,9%	1,5%
Charges fct courant strictes	10 156 531	10 258 238	10 313 161	10 226 919	10 285 613	11 097 319	11 759 580	11 769 900	11 993 464	12 175 175
Atténuations de produits	265 742	285 875	332 745	390 745	407 477	376 139	390 432	405 269	417 427	429 950
Ch. exceptionnelles larges	11 786	4 234	7 240	33 840	4 180	20 525	25 000	25 000	25 000	25 000
Intérêts de la dette	234 414	262 172	264 145	241 457	219 505	84 641	229 349	276 176	298 947	309 967
Ch. de Fonctionnement	10 668 472	10 810 519	10 917 291	10 892 961	10 916 773	11 578 624	12 404 361	12 476 345	12 734 838	12 940 091
Epargne brute	1 526 577	1 698 222	1 655 472	1 260 999	2 012 481	2 136 299	1 668 650	1 740 508	1 739 844	1 735 580
Capital de la dette	721 649	345 990	392 038	1 125 136	1 363 686	1 901 921	1 654 748	1 611 974	1 714 356	1 728 667
Rec.Inv. hs Emprunt	686 805	878 389	1 177 033	762 890	718 963	1 648 596	1 100 985	798 953	944 312	723 080
Var Excédent	92 362	-274 546	1 405 841	-2 008 459	500 412	603 409	-700 000	-400 000	0	0
Dép Inv. hs Capital	1 799 371	3 055 168	1 939 626	2 907 211	2 867 346	2 279 565	3 907 337	2 947 337	2 632 337	2 032 337
Dép Inv. hs Dette	1 799 371	3 055 168	1 939 626	2 907 211	2 867 346	2 279 565	3 907 337	2 947 337	2 632 337	2 032 337
Dépenses directes d'équipt	1 541 755	2 907 165	1 744 926	2 398 294	2 716 796	1 858 942	3 500 000	2 500 000	2 300 000	1 700 000
Fonds de concours	92 414	68 482	128 284	133 917	92 803	228 169	215 000	255 000	140 000	140 000
Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AC Investissement (Cpt 2046)		0	0	0	0	72 337	72 337	72 337	72 337	72 337
Autres dépenses d'investissement	165 202	79 521	66 416	375 000	57 747	120 117	120 000	120 000	120 000	120 000
Emprunt	400 000	550 000	905 000	0	2 000 000	1 000 000	2 092 451	1 619 850	1 662 537	1 302 344
Variables de pilotage	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours (31.12)	11 859 993	12 064 003	12 889 632	13 961 999	12 860 255	11 958 334	12 396 036	12 403 912	12 352 093	11 925 770
Ep brute	1 526 577	1 698 222	1 655 472	1 260 999	2 012 481	2 136 299	1 668 650	1 740 508	1 739 844	1 735 580
Encours (31.12) / Ep brute	7,8	7,1	7,8	11,1	6,4	5,6	7,4	7,1	7,1	6,9
Capital	721 649	345 990	392 038	1 125 136	1 363 686	1 901 921	1 654 748	1 611 974	1 714 356	1 728 667
Intérêts	234 414	262 172	264 145	241 457	219 505	84 641	229 349	276 176	298 947	309 967
Ep nette	804 928	1 352 233	1 263 434	135 863	648 795	234 377	13 901	128 534	25 488	6 913

4.6 – BUDGETS ANNEXES

Le budget annexe du lotissement tient compte des ventes de terrain et du remboursement de la dette. L'emprunt concernant ce budget court jusqu'en août 2025.

En 2022, 5 terrains du lotissement « Domaine du Mené » ont été vendus.

Un nouveau budget verra le jour en 2023 : celui du centre communal de santé.